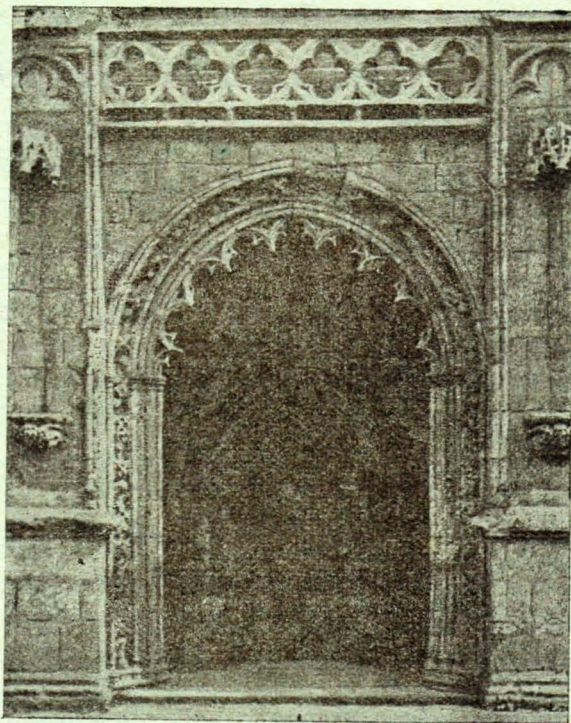


7^e Année N^o 68-69

Mars-Avril 1958



BREIZ SANTEL

20 Frs.

BREIZ SANTEL

Bulletin Mensuel du

MOUVEMENT pour la PROTECTION des

MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS

(Association sous le régime de la Loi du 1^{er} Juillet 1901.

Siège social : Hôtel de Ville de Vannes).

Correspondance : G. Verdeau, Arradon (Morbihan)

Finistère : R. Le Roy, 11 bis. rue Richard, Rosporden.

Loire-Inférieure : Mlle Marot, Galerie d'Art, 18, rue Lafayette, Nantes.

Côtes-du-Nord : Michel Le Chapellier, 7, rue Brizeux, Saint-Brieuc.

Ille-et-Vilaine : Mlle Jane Godeau, 31, Bd de Metz, Rennes.

Le N° : 20 frs.

Abonnement : 1 an 150 frs.

Edition avec supplément photographique 1 an : 300 frs.

M. de Beaufond : Mouvement pour la Protection

des Monuments Religieux Bretons, Vannes, C. G. P. Nantes 1536-85.

Comment nous aider, comment adhérer au mouvement.

— Aux membres *actifs* il n'est demandé aucune cotisation. Ils offrent un concours bénévole.

Les membres *honoraires* ne nous aident que de leurs fonds. En nous donnant 1.000 frs, ils apportent à l'œuvre, en même temps qu'une réelle marque de sympathie, un secours efficace.

Les membres *associés* ne versent que 50 frs. mais ils ne condamnent pas leur porte après, et promettent de nous aider ensuite activement.

N. B. Les cotisations et les dons peuvent être versés en nature, notamment en matériaux de construction, produits d'entretien (peinture, mastic), outils, etc. A tous, merci.

SOMMAIRE

.....

- // Halte aux déménageurs de Croix.**
(Claude Dervenn).
- // Les « Christs en robe » de Bretagne.**
(Michel Debarry).
- // Un transfert de Croix.**
(Bleiguen).
- // Saint Sauveur de Redon.**
(Job Le Bihan).
- // Communiqués.**

**Le mois prochain
dans BREIZ SANTEL en Images
« Morbihan »**

**ABONNEZ-VOUS, RÉABONNEZ-VOUS, A L'ÉDITION COMPLÈTE
DE BREIZ-SANTEL, qui comprend BREIZ-SANTEL EN IMAGES :
1 an, 300 francs (Les « Membres Honoraires » reçoivent de
droit l'édition complète).**

23
Lisez chaque semaine

≡ LA BRETAGNE ≡

A PARIS - EN FRANCE ET DANS LE MONDE

— La plus forte diffusion —
des hebdomadaires bretons

Plus d'un million d'exemplaires vendus chaque année

Abonnement 1 an : 720 fr.
Spécimen gratuit sur demande
114, Champs-Élysées, PARIS

LA MAISON DE LA BRETAGNE

3, Rue du Départ, PARIS (14^e)

(PLACE DE RENNES - MÉTRO MONTPARNASSE)

TÉLÉPHONE : DAN 27-00 — C. C. P. 74-44 PARIS

Ouverture : 10 h. à 12 h. et 14 à 18 h. 30
(sauf dimanches et fêtes)

Centre permanent de Renseignements et de Propagande

Séjours en BRETAGNE

Billets de chemins de fer, avions, bateaux,
réservations de places. A Paris : réservations de chambres
et de places de spectacles.

Décors Originaux

Haute Qualité

L A I N E , C O T O N , L I N .

VÉRITABLE TISSAGE A LA MAIN

Linge d'Autel -:- Tapis d'Église -:- Tentures

Services de Table - Descentes de Lit - Tapis et tous tissus.

MEGE-CHOMEL

Fay-en-Bretagne

(Loire Inférieure)

FAITES TOUS VOS ACHATS
CHEZ

DECRÉ

Le Grand Magasin de Nantes

- Déjeûnez -

- Dînez -

- Goûtez -

À son Restaurant sur la Terrasse



LIBRAIRIE LE DAULT

LIVRES ET GRAVURES SUR LA BRETAGNE

16 bis, Rue René Madec -:- QUIMPER

- Catalogue -

GARAGE RICHEMONT

CONCESSIONNAIRE " PANHARD "

J. FLOCH

35-40 - RUE RICHEMONT

VANNES

Téléphone 12-10

TOURING CLUB DE FRANCE

Siège Social : 65, avenue de la Grande Armée PARIS XVI^e

TOUS RENSEIGNEMENTS touristiques, itinéraires, voyages, séjours, vous seront gracieusement donnés.

TOUS DOCUMENTS DOUANIERS (carnets de passage, triptyques), licences de camping, vous seront délivrés immédiatement,

au Bureau Régional de Rennes 13, place du Champ Jacquet
Téléphone 72.54

Assurances : MUTUELLE de la VILLE de PARIS Incendie

HELVETIA Accidents -:- UTRECHT Vie

J. GUÉGUIN

Agent Général

30, Avenue Saint-Symphorien

VANNES -:- Téléphone 4-25

26

**Il faut voter une loi interdisant le transfert ou la destruction
des monuments vieux de plus de deux cents ans ;**

Malte aux Déménageurs de Croix

Une croix ancienne vient encore d'être enlevée par un *amateur éclairé* de l'emplacement où l'avait dressée jadis la foi des ancêtres, au bord d'un chemin morbihannais.

C'est la troisième ou quatrième en un an qui disparaît du lieu où son donateur primitif avait voulu qu'elle fut un « signe ».

La pétition signée et remise par les habitants de Languidic au Maire, défenseur légal du patrimoine commun, n'a pas obtenu restitution. Pas plus que la pétition réclamant restitution de la croix du Poulfanc en Séné à l'autre « amateur » qui l'a déménagée nuitamment ; pas plus que n'a été retrouvé le voleur anonyme qui a dérobé de nuit la jolie croix à panneaux de Poignan, près de Vannes.

Les faits ont été exposés dans le bulletin *Breiz Santél* (du Mouvement pour la Protection des Monuments Religieux Breton) dont on sait quelle courageuse campagne il mène devant la grande pitié de nos chapelles croulantes, de nos fontaines descellées, de nos croix abattues. Par la plume de son secrétaire, Gérard Verdeau, le dernier numéro pose une fois de plus cette irritante question des déménageurs de croix, « qui grignotent le patrimoine artistique et religieux de la Bretagne pour arrondir leur collections ».

Les communes sont souvent désarmées devant les arguties juridiques dont usent certains spoliateurs, la plus courante étant celle-ci : par suite de l'aménagement d'un chemin vicinal, une croix placée en bordure de son tracé, il y a parfois des siècles, en souvenir d'un bienfaiteur disparu, d'une calamité oubliée, a été repoussée sur le sol du champ voisin ou du talus qui le borde. Une fois écoulé le temps légal de prescription, le propriétaire du terrain revendique la propriété de la croix, et n'a plus à se gêner pour la vendre ou la transporter ailleurs. Ainsi fut fait pour celle du Poulfanc et pour celle de Languidic. En vain les habitants des villages lésés ont-ils alerté leur municipalité ; celle-ci n'a reçu que fins de non recevoir, le déménageur justifiant son acte par des rai-

sons de ce goût : les ronces envahissaient le socle de la croix... (que ne les coupait-il), les paroissiens devaient s'en désintéresser, etc...

Eh ! bien, NON ! Chaque geste qui dépouille le sol où vécurent, où moururent nos pères, d'un de ces « signes » mystiques, érigé en un lieu choisi par eux, pour des raisons que nous ne savons plus, chaque geste annulant un de ces legs sacrés, est un geste criminel QUI DOIT ÊTRE INTERDIT. Un seul remède existe pour maintenir et sauvegarder ce qui est le bien imprescriptible d'une paroisse, d'une commune toute entière : *une loi*. Que les députés bretons, et la mesure sera hautement valable pour le reste de la France, consentent à déposer un projet de loi INTERDISANT TOUT TRANSFERT OU DESTRUCTION DE MONUMENTS ARTISTIQUES OU RELIGIEUX DE PLUS DE 200 ANS, MÊME NON CLASSÉS NI INSCRITS PAR LES BEAUX-ARTS, SANS L'ACCORD FORMEL D'UNE COMMISSION OFFICIELLE. Depuis le premier appel lancé par *Breiz Santél*, plus de deux-mille voix se sont jointes à la nôtre ; des centaines de lecteurs, qui ne sont pas tous des Bretons, nous ont demandé d'agir. Plusieurs revues ont fait écho à leur émotion. Le texte de la pétition rédigée par *Breiz Santél* a été signé par des milliers de noms et adressé à nos parlementaires et aux autorités compétentes.

M. Robert Moyse, qui vient de présenter en Sorbonne un film consacré à la sculpture polychrome bretonne, me disait lui-même, il y a quelques années, qu'il était aisé de déplacer sans témoins les vieux saints de nos chapelles isolées. Combien ont disparu et peuplent aujourd'hui des cabinets d'antiquaires ou d'*amateurs éclairés* ! On en pu croire que les croix enracinées dans le sol étaient préservées de tels raptus. On se trompait !

Messieurs les Députés, entendez l'appel de notre terre, conservez-lui ses humbles croix de chemins. Elles ont été taillées par de rudes mains d'artisans, qui œuvraient aussi pour les églises et les chaumières, dans la pierre même de ce sol ; elles ont été payées en livres de beurre et de farine ; elles ont vu passer, sous les pluies et les soleils, les aïeux de ceux qui labourent encore les champs voisins. Même s'ils semblent

les oublier, ils savent qu'elles sont présentes, comme un appel lancé au ciel, une protection. ELLES SONT A EUX. Elles ne doivent pas leur être enlevées. Votez une loi qui donne aux municipalités le droit de les défendre ou de poursuivre leurs spoliateurs.

En ce temps de Pâques, qui va reflleurir les sentiers, redisons avec *Breiz Santél* : « Si le Christ est mort, ce n'est pas pour que l'image de son supplice devienne une valeur financière dans l'héritage d'un amateur ! »

Claude DERVENN

Extraits de *La Bretagne à Paris*,
28 mars 1958.

Les Christs en robe de Bretagne

Dans plusieurs églises et chapelles de Bretagne, le Christ en croix est représenté couronné, vêtu d'une longue robe à manches, les bras horizontaux, les pieds posés sur la boule du monde.

En général, ces Christs sont anciens, mais ils ne semblent pas antérieurs au XVI^e siècle.

Il est intéressant de rechercher pourquoi le Christ a été représenté de cette façon en Bretagne, alors que ce modèle est assez rare dans le reste de la France (1).

Avant toute chose, il convient de dresser une liste, aussi complète et aussi précise que possible, des Christs en robe qui existent encore en Bretagne. On essaiera ensuite d'en tirer quelques conclusions positives.

1. *Liste des Christs en robe de Bretagne.*

1^o Christs du Finistère.

C'est dans le Finistère que l'on en rencontre le plus grand nombre. Nous allons les passer en revue successivement.

A. *A la chapelle du Christ en Guimaëc.*

Au-dessus du maître-autel, contre la maîtresse vitre, se trouvait autrefois un Christ en croix, presque grandeur natu-

(1) Même dans le Roussillon et la Cerdagne, leur nombre est relativement restreint. Voir M. Durliat, *Christs Romans, Roussillon, Cerdagne*. Perpignan 1956.

relle, vêtu d'une robe rouge longue, sans ceinture, et portant une couronne royale fleurdelysée. Un autre Christ en robe, mais très petit, se trouvait sur un autel latéral.

Malheureusement, la belle chapelle du Christ est maintenant en ruines, et les statues ainsi que le mobilier ont été ramenées à l'église paroissiale.

Il ne subsiste plus sur place que le calvaire à personnages multiples, ayant à son avers un Christ en robe à couronne royale. C'est un spécimen unique en son genre en Bretagne.

A l'église paroissiale de Guimaëc, on ne voit que le plus grand des deux Christs, le plus petit, que l'on devait probablement placer dans la niche de la fontaine de la chapelle le jour du pardon, ayant disparu. Celui qui figurait autrefois au-dessus du maître-autel de la chapelle du Christ se trouve maintenant dans le chœur de l'église paroissiale, à droite, au dessus d'un enfeu. On constate que l'extrémité des manches, le bas de la robe et le tour du cou ont été soulignés par un liseré de peinture un peu plus foncée que le reste de la robe.

Les bas reliefs représentant les scènes de la vie du Christ, qui sont placés tout à côté et qui proviennent eux-aussi de la chapelle du Christ, sont d'une inspiration totalement différente et le Christ y est représenté comme à l'accoutumée.

B. *A l'église paroissiale de Plouegat-Moysan.* Dans la chapelle de gauche du transept de l'église, au dessus de l'autel de sainte Barbe et de sainte Jeanne d'Arc, figure un Christ en robe qui se trouvait autrefois, d'après le chanoine Abgrall, dans une chapelle située au village des Quatre-Chemins dans la même paroisse. C'est probablement lorsque la chapelle est tombée en ruines que le Christ a été ramené à l'église paroissiale. Une inscription est ainsi conçue : « Christ couronné du XV^e siècle, vénéré autrefois dans la chapelle du Christ et transféré pour le jubilé de 1904 ». Sur le cercle qui relie les bras de la croix, figure une inscription moderne : « *Christus vincit, regnat, liberat* ».

Ce Christ est plus grand, plus majestueux que celui de Guimaëc. Le drapé de la tunique est plus artistique, les mains et la tête plus soignés, la forme du visage plus allongée ; enfin il semble qu'il n'y ait jamais eu de boule sous les pieds.

Les extrémités de la croix ont des dents arrondies qui rappellent un peu celles de la couronne. Un petit dais la surmonte.

C. *A l'église paroissiale de Botsorhel.*

Dans la chapelle de droite du transept se trouve un Christ en robe rouge, d'assez petite dimension (0^m60 ou 0^m70) fixé sur une croix moderne, avec cette inscription : « *Regnavit a ligno Deus* ». (1) Il est couronné comme celui de Guimaëc et celui de Plouégat-Moysan, et, comme ce dernier, il n'a pas de boule sous les pieds. A côté de lui se trouvent un *Ecce Homo* et un Christ attendant le supplice, d'une très grande beauté.

D'après la notice paroissiale, ces statues doivent provenir de la chapelle de Christ, qui existe toujours à 3 kms S.-E. de Botsorhel.

D. Celui qui se trouvait autrefois dans l'église paroissiale de Plouégat-Guérand a été transporté au Musée de Morlaix. Selon le Dr Le Thomas, c'est celui qui semble le plus ancien.

E. *A la chapelle Sainte-Anne en Lampaul-Guimiliau.*

A 4 kms Sud du bourg, subsiste toujours cette chapelle, qui date de 1654 (2) :

« Au-dessus de l'autel latéral Nord, est un Christ en croix vêtu d'une robe rouge et couronné d'une couronne royale ».

F. *A la chapelle de Pont-Christ en La Roche Maurice.*

D'après le chanoine Abgrall, il y avait autrefois un beau Christ en robe rouge dans la chapelle, aujourd'hui ruinée, de Pont-Christ près Bréal. Il se trouve maintenant chez M. Huon de Penanster dans les Côtes-du-Nord.

G. *A l'église de Locmaria près Quimper.*

« Sur le tref, ou poutre transversale du haut de la nef, est un Christ en robe rouge, reproduction d'une ancienne représentation ». Et M. Waquet précise : « Au delà de la dernière arcade, une poutre de gloire traverse la nef en avant des piliers du transept. Elle supporte, au centre, un Christ vêtu d'une

(1) Voir Notice Paroissiale Botsorhel dans *Bulletin de la Commission Diocésaine d'Architecture et d'Archéologie du Diocèse de Quimper et Léon*, Ann. 1903, p. 312, où est reproduit un dessin de ce Christ par M. Le Guennec.

(2) Voir Notice Paroissiale, dans B. C. D. Ann. 1916, p. 130.

longue robe et qui semble la reproduction d'une statue du XVI^e siècle. L'usage d'habiller le Christ en croix, abandonné dans le reste de la France au début de la période gothique, subsista très longtemps en Bretagne, au moins jusqu'à la Renaissance. » (1)

Pour être complet, il convient d'indiquer que ce Christ a un globe bleu sous les pieds. (2)

H. *Au Musée Breton de Quimper.*

« Mentionnons, dit M. Waquet (3), sans pouvoir insister... un grand Christ en robe rouge, sans ceinture ni couture, copie exacte d'un Christ du XVI^e s. qui existait à l'église de Locmaria-Quimper, où on en peut voir aujourd'hui une autre copie ; ces Christs en robe sont, on le sait, imités du fameux Saint Voulte de Lucques ; il en a été fait en Bretagne beaucoup plus longtemps qu'ailleurs, au moins jusqu'au XVII^e s. »

Michel DEBARRY

(A suivre)

Bref historique d'un transfert de Croix

Il y a quelques années, une croix de granit de belle facture, portant l'effigie du Christ sculptée dans la masse, la « Croix des Brières », sise sur la propriété Bernard, à Toulhoët en Questembert, se signalait comme menaçant ruine.

Gémir sur sa situation ne suffisait pas aux Questembertois ayant gardé quelque peu le culte du beau. Après réflexion, le principe fut adopté de sortir le monument de sa position défavorable pour le transférer sur un tertre bordant la grand'-route. L'ouvrage devait être confié à des gens de métier. Mais il manquait le principal : le nerf de la guerre. Lors, des mois, des années durant, la pauvre croix, paraissant résignée à son sort, attendit... la chute jugée inévitable. Elle tint bon pourtant, jusqu'au jour où surgit d'Auray M. Botti, entrepreneur, membre du Mouvement pour la Protection des Monuments Religieux Bretons et délégué par lui.

(1) Congrès de la Sté Française d'Archéologie, Brest, Vannes, 1914, p. 258.

(2) Ce Christ est reproduit dans : A. Masseron, *Quimper, Quimperlé, Locmaria*, p. 25 (Intérieur de l'église de Locmaria).

(3) *Le Musée Breton de Quimper*. Paris-Laurens 1920, p. 17.

Avec l'aide des voisins de Kérins et du Petit-Molac, avec le concours précieux entre tous du fermier, M. le Gouhinec, une demi-journée suffit à changer de place croix, socle et marches. Un maçon consciencieux et expérimenté, M. Le Guennan, de Kerglazic, se chargea d'édifier en quelques jours, sur les données de M. Botti, le massif support. Le mardi 22 avril dernier, tout s'est terminé. Pour des siècles, espérons-le, la « Croix des Brières », siège inébranlable sur ses nouvelles assises, bénissant à leur passage automobilistes, cyclistes et piétons qui, si nombreux sillonnent la route nationale.

Peut-être ne nuirait-il pas à des restaurateurs éventuels plus ou moins hésitants, de connaître le montant des frais occasionnés par ces travaux. En dehors du déplacement de M. Botti (offert gracieusement par lui-même), de l'aide du petit matériel de levage (prêté par M. Simon), du sacrifice bénévole d'un « bout de jour » par les voisins, du concours innappréciable de P. Le Gouhinec et de ses fils (qui n'ont ménagé ni leur temps pour les travaux ni leur essence pour les transports), il en a coûté en numéraire 4.000 frs. adressés par Mme Bernard au fournisseur des matériaux, et 6.000 frs. de journées de maçon, dont 2.500 frs offerts par *Breiz Santél*, 2.500 frs. offerts par l'Association des Calvaires de France, et 1.000 frs donnés par un anonyme, soit un total de 10.800 frs.

Avouons que, en regard du résultat obtenu, ce n'est pas la mort !

BLEIGUEN.

N. d. l. R. — *La modestie bien connue de notre dévoué collaborateur Bleiguen ne doit pas faire oublier toute la part qu'il a prise à la réfection de la Croix de Toulhoët, part devenue d'autant plus essentielle après que MM. Simonnot et Frangeul, dont les efforts, grâce à lui, n'ont pas été perdus, n'ont plus eu la possibilité de lui apporter leur aide.*

Saint Sauveur de Redon

C'est en 832 que Saint Conwoïon, archidiacre de l'église de Vannes, se retira au milieu de l'épaisse forêt qui couvrait alors les lieux où s'élève aujourd'hui la ville de Redon. Avec des prêtres du même diocèse qui l'accompagnaient, il construisit un premier oratoire sur le terrain que lui donna

Rétuili, le seigneur du canton. Quelques mois plus tard, le nombres des disciples de Conwoïon s'étant accru, un petit monastère remplaça le primitif oratoire. Chacun des moines avait sa cellule, suivant la règle scotto-bretonne, et tous, devant les reliques de saint Melaine, avaient arrêté d'un commun accord diverses résolutions sur la vie qu'ils comp- taient mener : 1^o Chacun d'eux n'aurait plus rien en propre ; 2^o Ils ne se mêlèrent plus des affaires du siècle que sur l'ordre de leur abbé ou de leurs frères ; 3^o Tout ce que chacun acquerrait désormais par son travail autrement serait employé au profit de la communauté.

Conwoïon et les siens ne jouïrent pas tout d'abord de leur repos autant qu'ils l'auraient désiré. Un tiers leur disputa la propriété du *Roton* nom du lieu qu'ils occupaient. Nominoë n'ayant pas écouté sa requête, le tiern la porta devant l'em- pereur Louis Le Débonnaire, auquel il parvint à prouver que les « enjôleurs » étaient ses ennemis. L'année suivante amena la réconciliation, et les moines embrassèrent la règle de Saint Benoit. C'est alors que, profitant de ce que l'empereur des Franks était captif de ses fils, Nominoë donna au nouveau monastère, inaugurant ainsi la politique qui devait avoir pour conséquence la création de la nation bretonne, non seulement ce que Louis Le Débonnaire avait obstinément refusé, c'est- à-dire le terrain où s'élevait l'abbaye de Saint-Sauveur, mais toute la pointe méridionale du grand plou de Bain, jusqu'à la jonction de l'Oust et de la Vilaine, qui, depuis lors jusqu'à présent, a formé et forme la paroisse de Redon.

Nominoë avait rédigé l'acte de donation avec beaucoup d'habileté. Quand l'empereur reprit le pouvoir, il dut confir- mer cet acte, n'y trouvant rien à redire. L'abbaye prit aussitôt un accroissement rapide. Sa prospérité ne tarda pas à appeler sur elle l'attention des Normands, qui remontaient la Vilaine et dévastaient le pays. Conwoïon, pour leur échapper, dut se retirer à Pléban, au monastère de Maxent. Il y passa les der- nières années de sa vie et y mourut. Son successeur rapporta ses reliques à Redon.

L'abbaye de Saint Sauveur, une fois relevée, grandit rapi- dement en autorité grâce à d'importantes donations territo- riales. Elle eut, par exemple, souvent à souffrir de la turbu-

lence des seigneurs voisins. Cependant, plusieurs de ses persécuteurs, sur le tard de leur vie, vinrent se réfugier en elle. Ce fut le cas du duc de Bretagne, Alain Fergent, qui répara par plusieurs années de vie religieuses les injustices qu'il avaient commises, et mourut saintement en 1119. Son épouse, la pieuse duchesse Ermengarde, imita son exemple et pratiqua, elle aussi, la règle bénédictine dans un humble logis, non loin de l'église du monastère.

Job LE BIHAN

Extraits de La Bretagne Mai-Juin 1932

(à suivre)

Communiqués

Un tableau de Raphaël à Saint-Dolay (Morbihan)? —

Une toile inédite de Raphaël, une Vierge à l'Enfant, vient très probablement d'être retrouvée par un habitant de Saint-Dolay (Morbihan), M. Paquet.

Celui-ci la tient de sa belle-famille, qui descend des Lagieri, italiens qui ont donné à l'église le Pape Urbain II et l'Evêque Dom Eudes Lagieri. La dernière descendante de la branche française, Catherine Lagieri, épousa M. Tallendeau, dont la fille, belle-mère de M. Paquet, lui a souvent rapporté les traditions familiales concernant ce tableau d'auteur inconnu. Au XVIII^e siècle, notamment, un Lagieri aurait refusé de le vendre contre 10.000 pièces d'or. Sous l'occupation, un officier autrichien en avait offert 800.000 frs. M. Paquet déclina toujours les offres.

Désencadré il y a quelques mois, le tableau laissait apparaître, noyées dans la pâte sur le bord intérieur droit, la date 1512 et les initiales R. V., celles de Raphaël. Une radiographie demandée par le Musée du Louvre ne révéla nul repeint ni peinture sous-jacente. Il procura alors un document de Sassoferato, imitateur italien de Raphaël du début du XVIII^e siècle dont l'infériorité par rapport à la toile de Saint-Dolay laisse bien penser que celle-ci est l'original. Ajoutons qu'un expert qui s'est mis en rapport avec M. Paquet le pense également, et estime la valeur du tableau à 300 mil-

(Suite couverture 3)



OFFICE BRETON DU TOURISME

Adresse Postale : Office Breton du Tourisme, Nantes

Membres Perpétuels 10.000 frs

Membres à l'Année 2.500 frs

Abonnements seuls 500 frs

Règlements en chèques bancaires, ou C. C. P. NANTES 6.63.82

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Economique, Culturelle, Touristique

CAHIERS ARVOR

V. H. DEBIDOUR

LA SCULPTURE BRETONNE

**Étude d'iconographie religieuse populaire
(PRIX CATENACCI)**

In-4° de 350 pages, 51 hors textes reproduisent 145 sujets,
carte, couverture illustrée **2750 Frs.**, Franco **2900 Francs.**

On ne saurait trop louer V. H. Debidour, un des rares hommes qui consentent à parler d'art religieux en homme de foi et en homme raisonnable, d'avoir écrit un ouvrage dont la nouveauté tranche sur les sempiternelles redites qui se succèdent en librairie. (P. du Colombier)

Librairie Universitaire J. Plihon, Rennes.

" AUX TRAVAILLEURS "

André RAUD

22, Rue des Vierges -:- VANNES

Confection pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

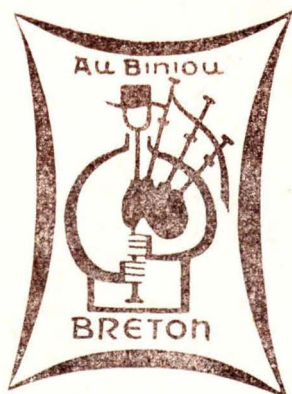
Prix Modérés

Confection pour Dames

14, Place Gambetta — VANNES



36
SANDALES, BOTTILLONS....



..... SANS HÉSITATION.

LIBRAIRIE GRASLIN

A. BELLANGER

1, Rue Voltaire -- NANTES

ACHATS et VENTES

Livres anciens toutes époques

Ouvrages sur la Bretagne

Catalogue sur demande

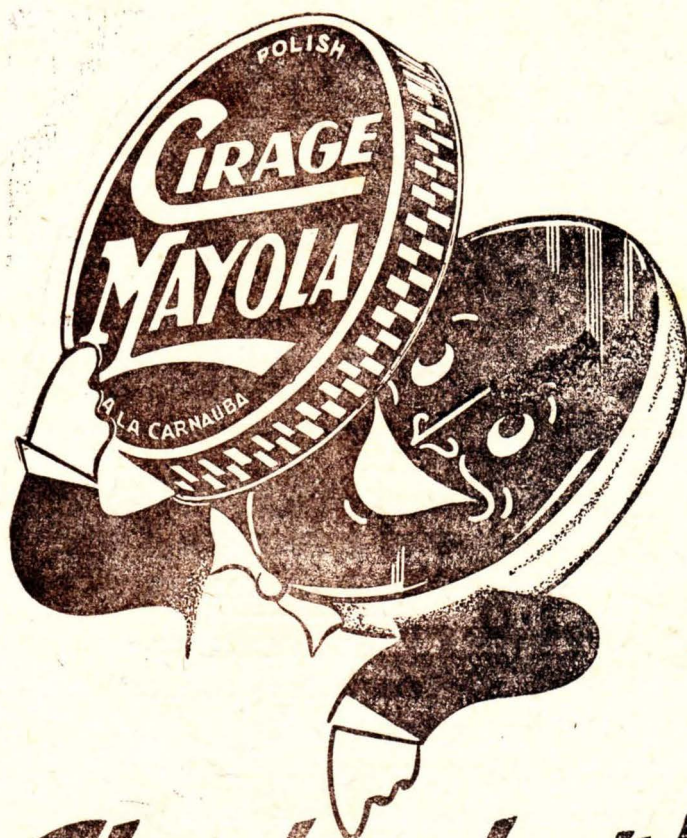
GALERIE D'ART MICHEL COLUMB

18, Rue Lafayette -- NANTES

Grand choix de Céramiques

Tissages Bretons à la main

Véritable « Kab-Gwenn »



Quel éclat!

lions, qu'un Inspecteur des Monuments Historiques s'est rendu à Saint-Dolay après Pâques, et qu'une personnalité d'Urbino, patrie de Raphaël, M. Belluci, vient de demander à M. Paquet une documentation sur son tableau pour la faire figurer à la célébration de l'anniversaire du grand peintre, qui avait lieu le 15 avril dans la province de Pesaro. (1)

Le lundi de Pâques, dans la jolie chapelle de Kervoyal en Damgan (Morbihan), a eu lieu le mariage de la fille aînée de M. et Mme Jean Bergeaud, membres d'honneur de notre Mouvement, avec M. Charles Bruneel. On sait tout le dévouement apporté par M. et Mme Bergeaud, et leurs amis, à l'édification de cette chapelle Notre-Dame de la Paix, dont ils ont doté cet écart de Damgan qui avait perdu son sanctuaire pendant la guerre. Fait touchant, c'est en venant travailler bénévolement à la construction de la chapelle que M. Bruneel connut celle qui devait devenir sa femme. *Breiz Santél* présente toutes ses félicitations aux parents des jeunes époux, et offre à ceux-ci, qui ont édifié une chapelle, s'y sont connus et s'y sont mariés, tous les vœux que forme pour eux le Mouvement pour la Protection des Monuments Religieux Bretons.

Gand levenez vraz e kemenn deoh an Aotrou hag an Intron Yann Sicard, barz Yann Brekilien, hag o bugale Youenn, Judikaella, Alan, Berhed, Herve, Arzella ha Padrig, ganedigez en o ziegez, d'er 26 a viz meurzh 1958, eur mabig, RONAN.

Le 13 avril, couronnant les travaux des restaurations qui font de l'église de Thébillac l'une des plus charmantes du Morbihan, Son Excellence Mgr Le Bellec, évêque de Vannes, a consacré le nouveau maître-autel, longue et vieille dalle de granit, magnifiquement sculptée, qui fut retrouvée récemment, et devait être l'autel même des moines fondateurs.

A l'Evangile, après l'allocution de M. l'abbé Chéniaux, le dévoué et dynamique Recteur, Monseigneur l'Evêque de Vannes dit toute sa joie de voir ainsi menée à bien la restau-

(1) Le tableau sera visible à la Mairie de Redon pendant la Foire-Exposition.

ration entreprise par les paroissiens de Théhillac sous la direction de leur bon et courageux pasteur, et souligna l'influence que peut avoir un sanctuaire entretenu et restauré avec amour sur la piété générale, et l'éveil des vocations sacerdotales si nécessaires à la vie religieuse du pays.

Un appel du Recteur des Ifs (I. et V.). — De nombreux touristes et promeneurs s'arrêtent chaque année pour visiter, entre Hédé et Bécherél, le château féodal de Montmuran et l'église paroissiale des Ifs, joyau gothique du XVe, avec ses merveilleuses verrières du XVIe s. Il y a 70 ans, le clocher à jour a été reconstruit, mais l'unique cloche restante, Marguerite, baptisée le 31 Janvier 1596, se trouve maintenant presque hors d'usage. Avec l'accord des Beaux-Arts, le projet d'un carillon de quatre cloches, placées dans le campanile où l'on pourra les visiter, a été établi. Malheureusement, cette petite paroisse de 250 habitants n'en peut payer les frais, et la municipalité, qui a mis longtemps à payer le clocher, non plus. C'est pourquoi M. le Recteur des Ifs, par La Chapelle-Chaussée (I. et V.) — C. C. P. Rennes 1850-74 — accueillerait avec beaucoup de reconnaissance toutes les offrandes (en argent, ou en nature : vieux objets ou pièces de bronze) faites par les amis et admirateurs des vieilles églises bretonnes. A tout souscripteur, lors de son passage aux Ifs, sera offerte une petite clochette souvenir. A tous, merci.

Du 10 au 15 Mai



à la Foire exposition de REDON.

VISITEZ

LE STAND « BREIZ-SANTEL »
